

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[172_Lettres du comte Jaubert à François Guizot : 1840-1858](#)[Item](#)[Paris, le 5 mai 1840, le comte Jaubert à François Guizot](#)

Paris, le 5 mai 1840, le comte Jaubert à François Guizot

Auteurs : Jaubert, Hippolyte François, comte (1798-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambassade à Londres](#), [Chemin de fer](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Ministère des Travaux publics \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1840-05-05

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 3, AN : 163 MI 42 AP 172 Papiers Guizot Bobine Opérateur 27

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Jaubert, Hippolyte François, comte (1798-1874), Paris, le 5 mai 1840, le comte

Jaubert à François Guizot, 1840-05-05

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6984>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationLondres (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/07/2024 Dernière modification le 16/08/2024

3

5 Mars 1840

Monsieur,

l'indisposition que m'a atteinte pendant
une dizaine de jours, m'a empêché de répondre
à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire au sujet de M. Legoux. Malgré quelques
jours qu'il a pu avoir à notre égard à l'époque
de la coalition, je serais toujours très porté à le
soutenir car je ne puis oublier ni que j'ai vu
de cette maison comme dans des temps de trouble
ou qu'à une époque où ma santé personnelle
dans ce pays a été en butte à des attaques
violentes, il s'est bien conduit pour moi.
Mais, ainsi que j'écris vous l'avez dit à propos
d'une autre personne que vous m'avez également
recommandée pour une place de Camerlingue
ou l'ai depuis des années l'avez. Je suis porté à
croire que la nomination à ces deux D'emplois d'ait
appartenu au Ministre des finances qui s'en a fait
faire son choix sur un Inspecteur des finances ou
sur un Membre du Conseil de Roi ; quant au Ministre

Monsieur Guizot, ambassadeur du Roi à Londres.

Les livres de la bibliothèque nationale sont
les Suppléments.

Vous avez vu dans le journal le petit
mouvement politique qui me concerne, et là bas qui
a été fait d'une de mes lettres, évidemment
confidentielle sur la proposition Rémilly. Un pareil
procédé, que dans les temps des plus vives animosités,
sans en avoir besoin pas même contre nos plus
grands adversaires, paraît d'un côté où je ne
saurais pas avoir que personne en fut capable;
d'autre la rigueur s'adresse à vous. Vous savez M.
Luchat, qui était avec nous depuis 20 ans,
que j'ai constamment soutenu, deux ans
passés, a été l'auteur de tout ce délit.
On voit ce qu'il faut à nos mêmes gens de mal.
Que j'en ai reçu : le jugement de la Société a été
sévère contre ceux qui emploient de pareilles armes;
et pour ce qui est du fond de l'affaire, on ne m'a
pas mis, on n'a pu me le cacher dans l'indignité,
puisque nous avons toujours déclaré la proposition Rémilly
être mauvaise. Seulement on m'a obligé à insister
avec plus de force sur mon ancienne opinion
relative aux incompatibilités, et c'est par là que
finira le débat, il faut s'y attendre. Nous rendrons

3

5 Mars 1840

Monsieur,

l'indisposition que m'a atteinte pendant
une dizaine de jours, m'a empêché de répondre
à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire au sujet de M. Legoux. Malgré quelques
toux qu'il a pu avoir à notre égard à l'époque
de la coalition, je serais toujours très porté à le
servir car je ne puis oublier ni que j'ai vu
de cette maison comme dans des temps de t'avenir,
ni qu'à une époque où ma santé personnelle
dans ce pays a été en butte à des attaques
violentes, il s'est bien conduit pour moi.
Mais, ainsi que j'écris vous l'avais dit à propos
d'une autre personne que vous m'avez également
recommandée pour une place de Camerlinguer
ou plus auprès des hommes sages, je suis porté à
croire que la nomination à ces deux D'emplois d'ait
appartenu au Ministre des finances qui s'en a fait
faire son choix sur un Inspecteur des finances ou
sur un Membre du Conseil de Roi; quant au Ministre

Monsieur Guizot, ambassadeur du Roi à Londres.

Les livres de la bibliothèque nationale sont
les Suppléments.

Vous avez vu dans le journal le petit
mouvement politique qui me concerne, et là bas qui
a été fait d'une de mes lettres, évidemment
confidentielle sur la proposition Rémilly. Un pareil
procédé, que dans les temps des plus vives animosités,
sans en avoir besoin pas même contre nos plus
grands adversaires, paraît d'un côté où je ne
saurais pas avoir que personne en fut capable;
d'autre la rigueur s'adresse à vous. Vous savez M.
Luchat, qui était avec nous depuis 20 ans,
que j'ai constamment soutenu, deux ans
passés, a été l'auteur de tout ce délit.
On voit ce qu'il faut à nos mêmes gens de mal.
Que j'en ai reçu : le jugement de la Société a été
sévère contre ceux qui emploient de pareilles armes;
et pour ce qui est du fond de l'affaire, on ne m'a
pas mis, on n'a pu me le cacher dans l'indignité,
puisque nous avons toujours déclaré la proposition Rémilly
être mauvaise. Seulement on m'a obligé à insister
avec plus de force sur mon ancienne opinion
relative aux incompatibilités, et c'est par là que
finira le débat, il faut s'y attendre. Nous rendrons

se verra en le sachant plus, ajourné toute mesure à cet
égard au moins à la session prochaine : la passion
à ce sujet n'a certains combattants nous permettra-t-elle
de faire cette marche prudente ? Je crains que cela ne
soit pas possible ; mais je continuerai à faire ce qui
dépendra de moi pour éviter une possible rétrograde.

Bonne nuit, cher ami, que je suis avec vous
l'assurance de mon sincère et respectueux salutation.

Ch. Feubere

Paris, 5 Mai 1860

se verra en le sachant plus, je salue toute mesure à cet
égard au moins à la session prochaine : la passion
à ce sujet n'a certains combattants nous permettra-t-elle
de faire cette marche prudente ? Je crains que cela ne
soit pas possible ; mais je continuerai à faire ce qui
dépendra de moi pour éviter une possible rétrograde.

Bonne nuit, cher monsieur, que je suis avec vous
l'assurance de mon sincère et respectueux salutation.

Ch. Feubere

Paris, 5 Mai 1860